

Plan de classement des archives d'association

Le plan de classement d'association se fait selon le plan classement national. Il se présente ainsi

1. CREATION

Cette partie concerne tout ce qui peut renseigner sur la création de l'association.

On y trouve, par exemple :

- les statuts,
- le règlement intérieur,
- la déclaration de création,
- la reconnaissance d'utilité publique.

2. ADMINISTRATION ET COMPOSITION

Cette partie regroupe tout ce qui concerne l'administratif ainsi que le fonctionnement de l'association :

- les comptes rendus d'assemblé générale,
- les comptes rendus du conseil d'administration,
- tout ce qui concerne le bureau,
- les relations avec les autorités publiques et autres associations,
- le recrutement des membres,
- les adhésions,
- les dossiers des membres,
- les démissions.

3. CORRESPONDANCE

Cette partie concerne tous les échanges de courriers ou de courriels avec les divers interlocuteurs de l'association.

4. COMPTABILITE

- les grands livres, les comptes de résultat,
- les journaux de banque,
- les journaux de recette et de dépenses,
- les historiques de comptes,

- les pièces justificatifs de comptes et de convention pour le financement de l'association.

5. ACTIVITES

Dans cette partie, on trouve tous les documents en rapport avec les actions de l'association, classés soit en grands thèmes, si l'association a plusieurs champs d'actions (une partie scientifique, une partie pédagogique, une partie communication...), soit par ordre chronologique.

- les comptes rendus d'assemblé générale,
- les comptes rendus du conseil d'administration,
- tout ce qui concerne le bureau,
- les relations avec les autorités publiques et autres associations,
- le recrutement des membres,
- les adhésions,
- les dossiers des membres,
- les démissions.

6. DISSOLUTION

- Comptes rendus d'assemblée générale extraordinaire,
- récépissé de dissolution, contrats de dévolution

7. DOCUMENTATION

Dans cette partie, on trouve, on trouve tous les documents tels que :

- des documents ou plaquettes de l'association ou autre,
- des articles de presse
- des ouvrages divers,
- des journaux, des affiches, des photographies ou diapos,
-